

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Sous réserve de validation par les membres présents du comité directeur

Réunion en visio le 17 décembre 2025 – 20 h 15

Présents : Christophe COSSIN, Marc DELEPINE, Michel FEICHT, Arnaud FRANCOIS, Isabelle FRIRY, Louis LECOMTE, Éric MATHIS, René PARIS, Etienne ROBERT, Jean-Pierre VOYEN.

Excusé : Jérôme DOMBRAT.

1- Pôle administratif et financier

Point financier

Validation des organisations : cinq compétitions ont été organisées depuis le début de saison 2025-2026 04/10/2025 1^{er} tour des Interclubs jeunes à MOYENMOUTIER avec René PARIS, Louis LECOMTE et Christophe COSSIN au juge-arbitrage et BEGNÉCOURT et THIAVILLE en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 €.

19/10/2025 1^{er} tour du Critérium fédéral à SAINT DIE avec Eric MATHIS, Laurent DURAND et Willy MEYERHOFF au juge-arbitrage et HADIGNY en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 € majorée de 80€ pour les 8 tables supplémentaires mises à disposition, soit 250€.

01/11/2025 2^{ème} tour des Interclubs jeunes à BRUYERES avec René PARIS, Louis LECOMTE et Christophe COSSIN au juge-arbitrage et BEGNÉCOURT et GERARDMER en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 €.

23/11/2025 2^{ème} tour du Critérium fédéral à RUPT SUR MOSELLE organisée par TT des Ballons avec Eric MATHIS, Damien DA SILVA et Louis LECOMTE au juge-arbitrage et VAGNEY en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 € majorée de 60€ pour les 6 tables supplémentaires mises à disposition, soit 230€.

06/12/2025 3^{ème} tour des Interclubs jeunes à VITTEL avec René PARIS, Louis LECOMTE et Christophe COSSIN au juge-arbitrage et BEGNÉCOURT et MONTHUREUX en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 €.

07/12/2025 Challenge Fischer à MOYENMOUTIER avec Eric MATHIS, Willy MEYERHOFF et Jean-Pierre VOYEN au juge arbitrage et ELOYES et LA BOURGONCE en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 €.

Le total des dépenses engagées, pour ces cinq organisations, s'élève à 2.999,00 €.

Le total des notes de frais des JA est de 1065,25 €.

Le total des indemnités, pour les clubs organisateurs, est de 1573,50 € (indemnité de salle et buvette table des JA)

Le total des récompenses est de 306,83 €

Le total des dons versé par les aides à l'arbitrage est de 53,42 €

Charte sport : le CD va monter un dossier pour acquérir du matériel pour les animations les scolaires. Le kit constitué comprendra 30 raquettes d'initiation version extérieur, 1 petit robot pour remplacer celui du CD (actuellement à ELOYES), trop compliqué à transporter et qui pourra être revendu et un sac de transport de type trolley. Etienne va se charger de faire un devis en ligne chez Wack Sport, il fera un dossier brouillon

en ligne sur Maelys et le soumettra à validation par mail aux membres du CD. La dépense devrait se monter à environ 900€ et le reste à charge serait de 600€ (en fonction du pourcentage de la prise en compte du département).

2- Pôle gestion de l'activité

Sportive

Malgré les modifications d'horaires apportées la saison dernière, le challenge Fischer se termine encore tard et certains joueurs font beaucoup de parties dans la journée. Il faudra encore modifier la formule en décalant encore les tableaux ou en en supprimant un (doubles ou tableau par points).

3- Pôle développement promotion

Développement

La ligue nous a retourné la fiche de suivi pour les actions de la saison 2025/2026 de la convention de développement. Les axes proposés ont été validés mais des objectifs chiffrés ont été fixés. Le montant de l'aide sera conditionné par l'atteinte de ces objectifs chiffrés.



LIGUE DU GRAND EST DE TENNIS DE TABLE CONVENTIONS DE DEVELOPPEMENT LIGUE / CD 88 OLYMPIADE 2025/2029

FICHE DE SUIVI Saison 2025/2026				
Axe de l'action "FIL ROUGE" retenue pour l'olympiade	Intitulé de cette action récurrente obligatoire déployée sur les quatre saisons	Indicateurs de réussite proposés par le CD		
		Mini 1 / Maxi 3	Explications et Commentaires	Objectifs chiffrés
Fidélisation_Recrutement	Actions scolaires	Licences Événementielles	Prise de licences événementielles pour les participants.	150 licences événementielles minimum au 15/06/2026
		Autres	Nombre de classes participantes. Indiquer dates et lieux.	6 classes minimum
		Autres	Nombre d'établissements scolaires.	2 établissements minimum
Axe de l'action complémentaire organisé une saison sur deux	Intitulé de cette action obligatoire saisonnière	Indicateurs de réussite proposés par le CD		
		Mini 1 / Maxi 3	Explications et Commentaires	Objectifs chiffrés
		Nombre de bénéficiaires	Participation de féminines à la formation Arbitre de Club.	15 participantes minimum
Féminisation_de_la_pratique	Participation formation Arbitre de Club sur les clubs vosgiens Prise en charge des frais de formation Regroupement féminines (tournoi ou autre à définir)	Nombre de bénéficiaires	Nombre de participantes au regroupement féminines.	40 participantes minimum
		Licences féminines	Prise de licences événementielles pour les participantes non-licenciées.	20 licences événementielles minimum au 15/06/2026
Action supplémentaire facultative	Intitulé de cette action facultative saisonnière	Indicateurs de réussite proposés par le CD		
		Mini 1 / Maxi 3	Explications et Commentaires	Objectifs chiffrés
		Licences Événementielles	Prise de licences événementielles pour les participants.	100 licences événementielles minimum au 15/06/2026
Oui, je souhaite mettre en place une action facultative	Animation estival 120 ans théâtre Bussang			
Embauche en alternance BPJEPS	NOM - Prénom de l'alternant le cas échéant	Note complémentaire :		
		Pour chaque action, les montants des objectifs associés au développement seront fixés après concertation entre le CD et le CDI. Un courrier annuel d'attribution sera ensuite envoyé, mentionnant le montants de base et le montant maximum de l'aide, ainsi que les critères transparents d'évaluation et de réussite qui seront appliqués pour la saison en cours.		

La séance est levée à 21h15

La Secrétaire,
Isabelle FRIRY

Le Président,
Eric MATHIS